



# Rapport

trimestriel

\$M 0.8M% 1B45 0.1M% 12345689 01M%

## Deuxième trimestre 2004

### *Message du président du Conseil d'administration et du président-directeur général*

*Pour les six mois terminés le 30 juin 2004, notre bénéfice net s'est établi à 1 475 M\$, contre 1 327 M\$ pour la même période l'an dernier. Cette augmentation de 148 M\$ est principalement attribuable au gain sur disposition réalisé lors de la vente, le 30 juin, de notre participation dans Noverco et à la baisse de nos frais financiers survenue surtout au cours du premier trimestre. Ces deux facteurs ont atténué la réduction de 506 M\$ de notre bénéfice d'exploitation, qui s'est chiffré à 2 208 M\$ pour les six premiers mois de l'année. Cette baisse résulte des activités que nous avons effectuées depuis le début de l'année pour reconstituer nos stocks énergétiques ; ainsi, nous avons réduit nos ventes d'électricité à court terme hors Québec et augmenté nos achats d'électricité et de combustible.*

*Pour la période de trois mois se terminant le 30 juin 2004, notre bénéfice net s'est chiffré à 375 M\$, soit une hausse de 54 M\$ sur l'an dernier. Le gain sur disposition de Noverco a compensé les effets sur nos résultats de la reconstitution de nos stocks énergétiques.*

### **Résultats consolidés**

Au terme du semestre, notre chiffre d'affaires s'est établi à 5 348 M\$, en baisse de 326 M\$ sur l'an dernier. Nous avons réduit d'un peu plus de 450 M\$ le volume de nos ventes d'électricité à court terme hors Québec pour répondre à la demande au Québec et pour reconstituer nos stocks énergétiques. La croissance d'environ 170 M\$ du chiffre d'affaires lié à nos activités au Québec résulte surtout des hausses tarifaires en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> avril 2004.

Nos charges totales se sont chiffrées à 3 140 M\$, en hausse de 180 M\$. Les achats d'électricité et de combustible se sont élevés à 850 M\$, contre 770 M\$ l'an dernier, soit une hausse de 80 M\$. Nous avons augmenté nos achats d'électricité et de combustible afin de poursuivre la reconstitution de nos stocks énergétiques. Pour ce qui est de nos charges d'exploitation, elles ont atteint 1 070 M\$, soit une augmentation de 87 M\$ ; plus de la moitié de cette augmentation résulte de facteurs non reliés à nos opérations courantes, comme la fin, en décembre 2003, du crédit constaté relatif au régime de

retraite. Nous maintenons notre engagement à geler nos charges d'exploitation, à l'exclusion des filiales et des participations, au niveau prévu pour 2003.

Nos frais financiers s'élèvent à 1 033 M\$, soit une diminution de 388 M\$ ou 27,3 % sur l'an dernier. Survenue presque entièrement au cours du premier trimestre, cette baisse résulte de l'appréciation du dollar canadien constatée sur le remboursement de dettes en dollars américains venues à échéance et du gain de change provenant de la réévaluation à la baisse de la couverture naturelle entre les dettes et les ventes en dollars américains.

La diminution de nos frais financiers a amélioré les résultats de chacun de nos secteurs d'exploitation.

## Résultats sectoriels

### *Production*

Pour la période de six mois terminée le 30 juin, Hydro-Québec Production a enregistré un bénéfice net de 823 M\$, contre 1 130 M\$ l'an dernier. Cette diminution de 307 M\$ ou 27,2 % provient principalement de l'effort de reconstitution des stocks énergétiques, qui s'est traduit par la baisse du volume des ventes à court terme sur les marchés hors Québec et la hausse des achats d'électricité et de combustible. Cependant, la diminution des frais de réservations du réseau de transport a permis de compenser en partie la hausse des coûts liés aux achats d'énergie. Les frais financiers ont, quant à eux, diminué de 157 M\$.

### *Transport*

Pour les six premiers mois de l'année, le bénéfice net d'Hydro-Québec TransÉnergie a été de 228 M\$, contre 192 M\$ en 2003, soit une hausse de 36 M\$ ou 18,8 %. Ce résultat provient de la diminution de 142 M\$ des frais financiers survenue surtout au cours du premier trimestre. Cela a permis de compenser la baisse de 67 M\$ des revenus provenant de la réduction des réservations de service de transit à long terme du type point à point sur le réseau depuis le début de l'année.

### *Distribution*

Au terme du premier semestre, le bénéfice net d'Hydro-Québec Distribution a été de 184 M\$, une hausse de 175 M\$ sur la même période l'an dernier.

Pour ce qui est des produits des ventes totales d'électricité au Québec, ils ont été de 4 656 M\$, soit une augmentation de 169 M\$ ou 3,8 % sur 2003. Les hausses tarifaires de janvier et d'avril représentent 150 M\$ de cette augmentation.

En ce qui a trait au volume des ventes, il s'est élevé à 87,0 TWh, en hausse de 0,1 TWh sur l'an dernier. La diminution de 1,0 TWh en raison des températures moins froides qu'en 2003 a été compensée par l'augmentation de la demande de base de 0,6 TWh et par les ventes additionnelles de 0,5 TWh de la journée du 29 février.

### *Construction*

Le secteur Construction réunit les activités d'Hydro-Québec Équipement et de la Société d'énergie de la Baie James.

Pour le premier semestre, le volume d'activité s'est établi à 643 M\$, contre 587 M\$ en 2003, soit une hausse de 56 M\$ ou 9,5 %. Cette hausse est surtout liée aux projets

d'investissement d'Hydro-Québec Production, qui comprennent les grands projets de l'Eastmain-1, de la Toulnostouc et de la Péribonka, en cours de réalisation.

### *Pétrole et gaz*

Pour les six premiers mois de l'année, Hydro-Québec Pétrole et gaz a affiché un bénéfice net de 303 M\$, contre 34 M\$ en 2003. Cette hausse est attribuable au gain sur disposition découlant de la vente de la participation d'Hydro-Québec dans Noverco. En effet, l'entreprise a cédé, le 30 juin dernier, sa participation dans Noverco pour la somme de 900 M\$.

## **Investissement**

Notre programme d'investissement pour 2004 est de 3,7 G\$, en hausse de près de 0,5 G\$ sur l'an dernier. Les activités courantes devraient représenter jusqu'à 2,0 G\$, soit 54 % du programme. Près de 1,3 G\$ seront investis dans des activités de développement, dont plus de la moitié de ce montant ira à la construction des aménagements de l'Eastmain-1 et de la Toulnostouc.

Au 30 juin, les investissements en immobilisations et en actifs incorporels ont atteint 1 254 M\$, contre 1 170 M\$ en 2003. Comme prévu, une part importante de cette somme a été consacrée à des projets de développement dans le domaine de la production : poursuite de la construction des aménagements de l'Eastmain-1, de la Toulnostouc et de la Péribonka ; achèvement de la centrale du Rocher-de-Grand-Mère ; poursuite des travaux de réhabilitation des centrales de Beauharnois, aux Outardes-3 et aux Outardes-4 ; construction de la centrale Mercier et réfection du barrage du même nom. Pour sa part, Hydro-Québec TransÉnergie poursuit l'intégration au réseau de transport du poste de la Montérégie et de la future centrale de la Toulnostouc. Quant à Hydro-Québec Distribution, elle continue d'investir afin de répondre à la croissance de la demande, d'améliorer la qualité du service et de réaliser le *Plan global en efficacité énergétique 2003-2006*.

## **Financement**

Le programme d'approvisionnement de fonds pour 2004 s'élève à 2,2 G\$. Les produits de ces emprunts serviront à refinancer les dettes venant à échéance cette année et à soutenir la croissance du programme d'investissement.

Seul un emprunt à taux variable de 70 M\$ CA a été effectué au début du deuxième trimestre. Les emprunts depuis le début de l'année se chiffrent ainsi à 1,3 G\$.

Le président du Conseil d'administration,



André Bourbeau

Le président-directeur général,



André Caillé

Le 27 août 2004

**RÉSULTATS CONSOLIDÉS (M\$)**

(non vérifiés)

	Notes	Trois mois terminés le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
		<b>2004</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2003</b>
			(redressés, note 2)		(redressés, note 2)
<b>Produits</b>		<b>2 262</b>	2 324	<b>5 348</b>	5 674
<b>Charges</b>					
Exploitation		<b>528</b>	514	<b>1 070</b>	983
Achats d'électricité et de combustible		<b>433</b>	305	<b>850</b>	770
Amortissement et déclassement		<b>459</b>	454	<b>912</b>	914
Taxes		<b>155</b>	145	<b>308</b>	293
		<b>1 575</b>	1 418	<b>3 140</b>	2 960
<b>Bénéfice d'exploitation</b>		<b>687</b>	906	<b>2 208</b>	2 714
Frais financiers	3	<b>594</b>	607	<b>1 033</b>	1 421
<b>Bénéfice provenant des activités poursuivies avant part des actionnaires sans contrôle</b>		<b>93</b>	299	<b>1 175</b>	1 293
Part des actionnaires sans contrôle		<b>2</b>	2	<b>4</b>	3
<b>Bénéfice provenant des activités poursuivies</b>		<b>91</b>	297	<b>1 171</b>	1 290
Activités abandonnées	4	<b>284</b>	24	<b>304</b>	37
<b>Bénéfice net</b>		<b>375</b>	321	<b>1 475</b>	1 327

**BÉNÉFICES NON RÉPARTIS CONSOLIDÉS (M\$)**

(non vérifiés)

	Notes	Trois mois terminés le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
		<b>2004</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2003</b>
			(redressés, note 2)		(redressés, note 2)
Solde au début, déclaré antérieurement		<b>11 973</b>	10 904	<b>10 863</b>	9 897
Rajustement pour l'application rétroactive d'une modification de convention comptable		<b>(8)</b>	(7)	<b>2</b>	(6)
Solde au début, redressé	2	<b>11 965</b>	10 897	<b>10 865</b>	9 891
Bénéfice net		<b>375</b>	321	<b>1 475</b>	1 327
<b>Solde à la fin</b>		<b>12 340</b>	11 218	<b>12 340</b>	11 218

**BILAN CONSOLIDÉ (M\$)**

	Note	Au 30 juin 2004 (non vérifié)	Au 31 décembre 2003 (vérifié)  (redressé, note 2)
<b>ACTIF</b>			
<b>Immobilisations</b>		<b>50 429</b>	50 894
<b>Actif à court terme</b>			
Espèces et quasi-espèces		1 311	191
Placements		217	250
Débiteurs		2 060	1 867
Actifs financiers liés à la dette		-	101
Matériaux, combustible et fournitures		268	426
		<b>3 856</b>	2 835
<b>Autres actifs à long terme</b>			
Placements		288	794
Fonds en fiducie pour la gestion des déchets de combustible nucléaire		24	24
Frais reportés		1 006	1 126
Actifs financiers liés à la dette		756	884
Écart d'acquisition		81	298
Actifs incorporels		682	711
Remboursement gouvernemental relatif à la tempête de verglas de 1998		159	166
		<b>2 996</b>	4 003
		<b>57 281</b>	57 732
<b>PASSIF ET AVOIR</b>			
<b>Dette à long terme</b>		<b>34 011</b>	34 356
<b>Passif à court terme</b>			
Emprunts		560	72
Dividendes à payer		-	965
Créditeurs		1 367	1 604
Intérêts courus		916	970
Tranche de la dette à long terme à moins d'un an		1 370	1 629
		<b>4 213</b>	5 240
<b>Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations</b>	5	<b>243</b>	233
<b>Autres passifs à long terme</b>		<b>1 604</b>	2 005
<b>Dette à perpétuité</b>		<b>436</b>	440
<b>Part des actionnaires sans contrôle</b>		<b>127</b>	329
<b>Avoir de l'actionnaire</b>			
Capital-actions		4 374	4 374
Bénéfices non répartis		12 340	10 865
Écart de conversion		(67)	(110)
		<b>16 647</b>	15 129
		<b>57 281</b>	57 732

**FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS (M\$)**

(non vérifiés)

	Trois mois terminés le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
	2004	2003 (redressés, note 2)	2004	2003 (redressés, note 2)
<b>Activités d'exploitation poursuivies</b>				
Bénéfice provenant des activités poursuivies	91	297	1 171	1 290
Amortissement des immobilisations et des actifs incorporels	443	443	882	883
Amortissement des frais reportés	100	31	(113)	205
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	693	617	(310)	(747)
Autres	41	4	51	27
	<b>1 368</b>	1 392	<b>1 681</b>	1 658
<b>Activités d'investissement poursuivies</b>				
Immobilisations et actifs incorporels	(689)	(651)	(1 254)	(1 170)
Placements à long terme	1	(2)	(2)	(6)
Cession d'une participation, déduction faite des espèces et quasi-espèces cédées	896	-	896	-
Variation nette des placements à court terme	(32)	236	123	816
Autres	(9)	(5)	(13)	7
	<b>167</b>	(422)	<b>(250)</b>	(353)
<b>Activités de financement poursuivies</b>				
Émission de dette à long terme	70	797	1 336	1 569
Échéance de dette à long terme et rachat du fonds d'amortissement	(1 030)	(487)	(1 286)	(1 980)
Rachat anticipé de dette à long terme	(9)	(386)	(21)	(386)
Encaissements (décaissements) découlant de la gestion du risque de crédit	(25)	125	60	210
Variation nette des emprunts à court terme	515	(251)	502	1 001
Dividendes versés	(1)	2	(967)	(761)
Autres	28	4	84	16
	<b>(452)</b>	(196)	<b>(292)</b>	(331)
<b>Variation des cours du change sur les espèces et quasi-espèces</b>	<b>(17)</b>	(23)	<b>(2)</b>	(8)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités poursuivies</b>	<b>1 066</b>	751	<b>1 137</b>	966
<b>Flux de trésorerie provenant des activités abandonnées</b>	<b>(11)</b>	11	<b>(17)</b>	5
<b>Variation nette des espèces et quasi-espèces</b>	<b>1 055</b>	762	<b>1 120</b>	971
<b>Espèces et quasi-espèces au début de la période</b>	<b>256</b>	502	<b>191</b>	293
<b>Espèces et quasi-espèces à la fin de la période</b>	<b>1 311</b>	1 264	<b>1 311</b>	1 264

Les espèces et quasi-espèces sont constituées de l'encaisse et des placements à court terme liquides ayant, en général, une échéance inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition.

## Notes complémentaires (non vérifiées)

*Les montants indiqués dans les tableaux sont exprimés en millions de dollars canadiens.*

### Note 1 - Mode de présentation

Les états financiers consolidés sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ils tiennent compte de certaines pratiques comptables réglementées qui diffèrent des pratiques comptables appliquées dans les entreprises non réglementées. Ces pratiques concernent notamment certains frais reportés et certaines immobilisations en exploitation ou cédées ainsi que leur amortissement, de même que la capitalisation des frais financiers aux immobilisations en cours.

Les états financiers consolidés trimestriels et les présentes notes doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés et les notes y afférentes compris dans le *Rapport annuel 2003* d'Hydro-Québec.

Les conventions comptables utilisées en vue de la préparation des états financiers consolidés trimestriels sont conformes à celles du *Rapport annuel 2003* d'Hydro-Québec, à l'exception des modifications de conventions comptables décrites à la note 2.

Certains chiffres de l'année précédente ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice courant.

Les variations saisonnières de la température influent sur les résultats financiers trimestriels de la Société, comme le démontrent les graphiques présentés dans les Faits saillants financiers consolidés.

### Note 2 - Modification de conventions comptables

#### *Relations de couverture*

Le 1<sup>er</sup> janvier 2004, Hydro-Québec a adopté prospectivement les recommandations de la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-13 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (ICCA), intitulée Relations de couverture. Cette nouvelle note d'orientation établit les conditions d'application de la comptabilité de couverture. Elle traite particulièrement de l'identification, de la désignation, de la documentation et de l'efficacité des relations de couverture ainsi que de la cessation de la comptabilité de couverture. Les instruments dérivés utilisés dans la gestion des risques et conformes aux critères d'admissibilité de la comptabilité de couverture sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité de couverture décrite à la note 1 du *Rapport annuel 2003*. Par contre, les variations de la juste valeur des instruments dérivés qui ne font plus l'objet d'une relation de couverture admissible en vertu de la NOC-13 sont portées aux résultats.

À la suite de l'adoption de la nouvelle note d'orientation, les relations de couverture ayant cessé d'être admissibles à la comptabilité de couverture ont été comptabilisées en conformité avec les dispositions transitoires prévues. La différence entre la valeur comptable et la juste valeur des instruments dérivés faisant l'objet de ces relations de couverture a été reportée et sera constatée dans les résultats de la même période que les gains, pertes, revenus ou charges connexes liés à l'élément couvert à l'origine. Ainsi, la constatation au bilan des instruments dérivés à leur juste valeur pour les relations de couverture résiliées au 1<sup>er</sup> janvier 2004 a donné lieu à une perte reportée de l'ordre de 65 M\$.

#### *Dépréciation d'actifs à long terme*

Le 1<sup>er</sup> janvier 2004, Hydro-Québec a adopté prospectivement les recommandations du chapitre 3063 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé Dépréciation d'actifs à long terme. Cette norme prévoit qu'une perte de valeur doit être constatée lorsque la valeur comptable d'un actif à long terme excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. La perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur, celle-ci devenant le nouveau coût de base de l'actif. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence sur les états financiers.

## Note 2 - Modification de conventions comptables (suite)

### Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le 1<sup>er</sup> janvier 2004, Hydro-Québec a aussi adopté les recommandations du chapitre 3110 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Cette norme exige la constatation et l'évaluation des passifs liés aux obligations juridiques afférentes à la mise hors service d'une immobilisation. Le passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est évalué initialement à sa juste valeur dans la période au cours de laquelle cette obligation apparaît, lorsqu'il est possible de faire une estimation raisonnable de la juste valeur. Un coût correspondant de mise hors service d'immobilisations est ajouté à la valeur comptable de l'immobilisation en cause et est amorti sur la durée de vie utile de celle-ci. Dans les périodes postérieures, le passif est rajusté pour refléter tout changement dû à l'écoulement du temps et aux révisions de l'échéancier de la mise hors service ou du montant des flux de trésorerie non actualisés par rapport à l'estimation originale. Conformément à la norme, Hydro-Québec a appliqué ces modifications rétroactivement et les chiffres de la période précédente ont été redressés.

L'application rétroactive de la nouvelle norme a eu pour effet d'augmenter de 2 M\$ les bénéfices non répartis au 1<sup>er</sup> janvier 2004. À la suite du redressement des chiffres des six premiers mois de 2003, les charges d'exploitation ont augmenté de 8 M\$, les charges d'amortissement et de déclassement ont diminué de 12 M\$, les immobilisations et l'amortissement cumulé ont progressé respectivement de 68 M\$ et de 37 M\$ et les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ont augmenté de 33 M\$.

### Informations transitoires

Le tableau suivant présente l'incidence de l'application des nouvelles normes comptables :

	Trois mois terminés le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
	2004	2003	2004	2003
Bénéfice net déclaré	375	319	1 475	1 323
Redressement	-	2	-	4
Bénéfice net redressé	375	321	1 475	1 327

### Avantages sociaux futurs

Le 30 juin 2004, Hydro-Québec a adopté les recommandations concernant les informations supplémentaires à fournir du chapitre 3461 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé Avantages sociaux futurs. Ces recommandations visent à améliorer la compréhension des utilisateurs d'états financiers quant aux obligations des sociétés en matière d'avantages sociaux futurs.



**Note 3 - Frais financiers**

	Trois mois terminés le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
	<b>2004</b>	2003 (redressés, note 2)	<b>2004</b>	2003 (redressés, note 2)
<b>Intérêts</b>				
Intérêts sur titres d'emprunt	<b>593</b>	662	<b>1 251</b>	1 365
Amortissement de l'escompte et des frais d'émission relatifs aux emprunts	<b>9</b>	11	<b>23</b>	22
	<b>602</b>	673	<b>1 274</b>	1 387
<b>Perte (gain) de change</b>	<b>12</b>	(12)	<b>(204)</b>	142
<b>Frais de garantie relatifs aux emprunts</b>	<b>41</b>	47	<b>82</b>	92
	<b>53</b>	35	<b>(122)</b>	234
<b>Moins</b>				
Frais financiers capitalisés	<b>58</b>	93	<b>110</b>	183
Revenu net de placements	<b>3</b>	8	<b>9</b>	17
	<b>61</b>	101	<b>119</b>	200
	<b>594</b>	607	<b>1 033</b>	1 421

**Note 4 - Activités abandonnées**

Le 30 juin 2004, Hydro-Québec a cédé sa participation dans Noverco inc., pour une contrepartie en espèces de 900 M\$, dégageant un gain sur disposition de l'ordre de 266 M\$. Hydro-Québec a cédé les 54 actions ordinaires qu'elle détenait dans Noverco inc. représentant 41,2 % des actions en circulation, des options d'achat qui portaient sur une tranche additionnelle de 9,2 % des actions et des billets subordonnés d'une valeur nominale de 285 M\$. Cette participation avait été acquise en 1997 pour une somme de 482 M\$.

Les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie pour les périodes courantes et les périodes antérieures ont été présentés comme activités abandonnées. Les résultats des activités abandonnées se détaillent comme suit :

	Trois mois terminés le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
	<b>2004</b>	2003	<b>2004</b>	2003
Bénéfice net d'exploitation	<b>18</b>	24	<b>38</b>	37
Gain sur disposition	<b>266</b>	-	<b>266</b>	-
Bénéfice découlant des activités abandonnées	<b>284</b>	24	<b>304</b>	37

**Note 5 - Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations**

Les passifs au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations concernent les coûts à engager afin de procéder au démantèlement de la centrale nucléaire de Gentilly-2 à la fin de sa vie utile, à l'évacuation du combustible nucléaire irradié généré par l'exploitation de cette centrale, au démantèlement de réservoirs à pétrole, au démantèlement de certaines centrales thermiques et à la mise hors service d'une ligne de transport d'électricité.

Hydro-Québec a aussi identifié d'autres obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, pour lesquelles aucun passif n'a été comptabilisé. Elle a en effet identifié des immobilisations ayant une durée de vie utile indéterminée, pour lesquelles elle ne dispose pas d'une information suffisante pour fixer de façon réaliste un calendrier d'échéances des obligations. Un passif au titre de ces obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sera comptabilisé dans la période au cours de laquelle l'information sera suffisante pour établir un calendrier d'échéances des obligations.

La valeur comptable globale des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations s'établit comme suit :

				Au 30 juin 2004
	Démantèlement de la centrale nucléaire	Évacuation du combustible nucléaire irradié	Autres actifs	Total
Solde au début	140	72	21	<b>233</b>
Plus passifs engagés	-	1	1	<b>2</b>
Plus charge de désactualisation	4	4	1	<b>9</b>
Moins passifs réglés	-	-	(1)	<b>(1)</b>
Solde à la fin	144	77	22	<b>243</b>

				Au 31 décembre 2003 (redressées)
	Démantèlement de la centrale nucléaire	Évacuation du combustible nucléaire irradié	Autres actifs	Total
Solde au début	132	64	20	216
Plus passifs engagés	-	1	-	1
Plus charge de désactualisation	8	7	1	16
Moins passifs réglés	-	-	-	-
Solde à la fin	140	72	21	233

**Note 5 - Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)**

Les hypothèses clés sur lesquelles la valeur comptable des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est fondée sont les suivantes :

	Démantèlement de la centrale nucléaire	Évacuation du combustible nucléaire irradié	Autres actifs
Montant total non actualisé des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour régler l'obligation	463	564	31
Échéancier prévu du paiement des flux de trésorerie nécessaires pour régler l'obligation	Paiements effectués entre 2014 et 2052	Paiements effectués entre 2014 et 2050	Paiements effectués entre 2004 et 2043
Taux sans risque ajustés en fonction de la qualité du crédit auxquels les flux de trésorerie estimatifs ont été actualisés (%)	6,4	6,4	6,4 et 7,0

**Note 6 - Garanties**

Dans le cours normal de ses activités, Hydro-Québec accorde des garanties à des tiers pour les indemniser, principalement dans le cadre des transactions liées aux achats d'énergie. Elle en accorde aussi dans le cadre de ses activités à l'international et dans le domaine des électrotechnologies.

Au 30 juin 2004, la responsabilité potentielle maximale au titre des lettres de crédit ou des cautionnements s'élevait à 495 M\$. De ce montant, 427 M\$ concernent les achats d'énergie, et un passif de 56 M\$ a été comptabilisé à cet égard. Certaines garanties viennent à échéance entre 2004 et 2019, alors que d'autres ont une échéance indéterminée.

**Note 7 – Avantages sociaux futurs**

	Régime de retraite		Trois mois terminés le 30 juin	
	2004	2003	Autres régimes	
			2004	2003
Coût (crédit) constaté au titre des prestations constituées	-	(30)	<b>19</b>	18

	Régime de retraite		Six mois terminés le 30 juin	
	2004	2003	Autres régimes	
			2004	2003
Coût (crédit) constaté au titre des prestations constituées	-	(60)	<b>38</b>	37

**Note 8 – Événement postérieur à la date du bilan**

Notre participation dans Meiya Power Company Limited, acquise en 1999, a été vendue le 2 juillet 2004 pour la somme de 84,6 M\$ US. Un gain sur disposition d'environ 7 M\$ CA résultant de cette transaction, sera comptabilisé au troisième trimestre de 2004. En date du 30 juin, nous avons reclassé ce placement à long terme avec les placements à court terme.

## Note 9 - Informations sectorielles

Trois mois terminés le 30 juin 2004

	<i>Production</i>	<i>Transport</i>	<i>Distribution</i>	<i>Construction</i>	<i>Pétrole et gaz</i>	<i>Activités corporatives et autres</i>	<i>Éliminations intersectorielles et autres</i>	<i>Total</i>
<b>Produits</b>								
<b>Clients externes</b>	212	82	1 962	2	-	4	-	<b>2 262</b>
<b>Intersectoriels</b>	1 017	621	17	399	-	225	(2 279)	-
<b>Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies</b>	114	84	(95)	1	-	(13)	-	<b>91</b>
<b>Activités abandonnées</b>	-	-	-	-	284	-	-	<b>284</b>
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	114	84	(95)	1	284	(13)	-	<b>375</b>
<b>Actif total</b>	25 717	18 541	9 957	265	8	996	1 797 <sup>a</sup>	<b>57 281</b>

Trois mois terminés le 30 juin 2003  
(redressés)

	<i>Production</i>	<i>Transport</i>	<i>Distribution</i>	<i>Construction</i>	<i>Pétrole et gaz</i>	<i>Activités corporatives et autres</i>	<i>Éliminations intersectorielles et autres</i>	<i>Total</i>
<b>Produits</b>								
<b>Clients externes</b>	352	80	1 884	2	-	6	-	<b>2 324</b>
<b>Intersectoriels</b>	1 023	662	10	385	-	199	(2 279)	-
<b>Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies</b>	387	119	(188)	1	(2)	(20)	-	<b>297</b>
<b>Activités abandonnées</b>	-	-	-	-	24	-	-	<b>24</b>
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	387	119	(188)	1	22	(20)	-	<b>321</b>
<b>Actif total</b>	24 846	18 416	9 793	235	1 850	972	1 226 <sup>a</sup>	<b>57 338</b>

a) Comprennent les actifs reliés aux financements à long terme qui n'ont pas été attribués aux secteurs d'exploitation ni aux Activités corporatives et autres.

## Note 9 - Informations sectorielles (suite)

Six mois terminés le 30 juin 2004

	<i>Production</i>	<i>Transport</i>	<i>Distribution</i>	<i>Construction</i>	<i>Pétrole et gaz</i>	<i>Activités corporatives et autres</i>	<i>Éliminations intersectorielles et autres</i>	<i>Total</i>
<b>Produits</b>								
<b>Clients externes</b>	489	147	4 700	3	-	9	-	<b>5 348</b>
<b>Intersectoriels</b>	2 486	1 247	26	640 <sup>a</sup>	-	431	(4 830)	-
<b>Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies</b>	823	228	184	2	(1)	(42)	(23)	<b>1 171</b>
<b>Activités abandonnées</b>	-	-	-	-	304	-	-	<b>304</b>
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	823	228	184	2	303	(42)	(23)	<b>1 475</b>
<b>Actif total</b>	25 717	18 541	9 957	265	8	996	1 797 <sup>b</sup>	<b>57 281</b>

Six mois terminés le 30 juin 2003  
(redressés)

	<i>Production</i>	<i>Transport</i>	<i>Distribution</i>	<i>Construction</i>	<i>Pétrole et gaz</i>	<i>Activités corporatives et autres</i>	<i>Éliminations intersectorielles et autres</i>	<i>Total</i>
<b>Produits</b>								
<b>Clients externes</b>	964	161	4 533	3	-	13	-	<b>5 674</b>
<b>Intersectoriels</b>	2 399	1 329	21	584 <sup>a</sup>	-	378	(4 711)	-
<b>Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies</b>	1 130	192	9	1	(3)	(39)	-	<b>1 290</b>
<b>Activités abandonnées</b>	-	-	-	-	37	-	-	<b>37</b>
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	1 130	192	9	1	34	(39)	-	<b>1 327</b>
<b>Actif total</b>	24 846	18 416	9 793	235	1 850	972	1 226 <sup>b</sup>	<b>57 338</b>

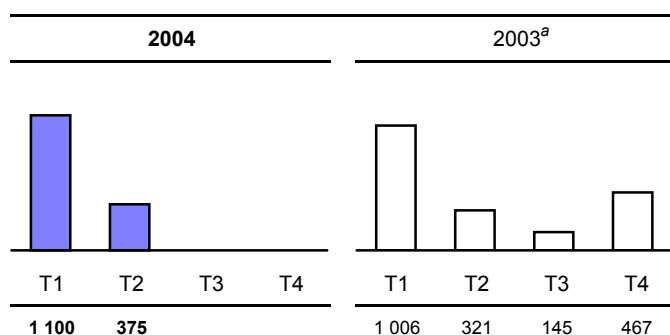
a) Les produits intersectoriels du secteur Construction comprennent un montant cumulé de 615 M\$ (551 M\$ en 2003), qui correspond à des travaux réalisés en immobilisations pour les secteurs clients.

b) Comprendent les actifs reliés aux financements à long terme qui n'ont pas été attribués aux secteurs d'exploitation ni aux Activités corporatives et autres.

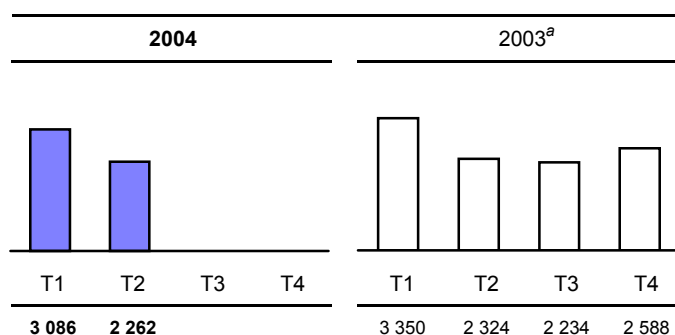
## FAITS SAILLANTS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Sommaire des résultats (M\$)	Trois mois terminés le 30 juin				Six mois terminés le 30 juin			
	2004	2003 <sup>a</sup>	Variation (%)		2004	2003 <sup>a</sup>	Variation (%)	
Produits	2 262	2 324	2,7	↓	5 348	5 674	5,7	↓
Charges	1 575	1 418	11,1	↑	3 140	2 960	6,1	↑
Frais financiers	594	607	2,1	↓	1 033	1 421	27,3	↓
Part des actionnaires sans contrôle	2	2	-		4	3	33,3	↑
Activités abandonnées	284	24	1 083,3	↑	304	37	721,6	↑
Bénéfice net	375	321	16,8	↑	1 475	1 327	11,2	↑

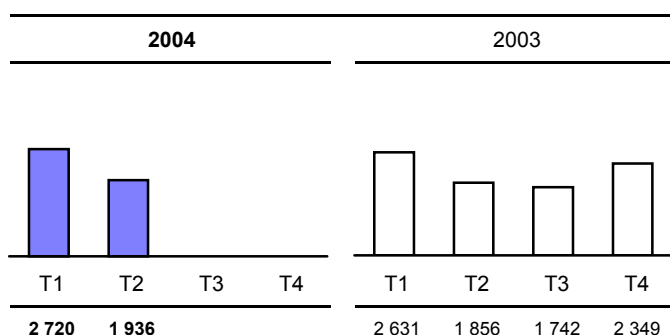
## Bénéfice net (M\$)



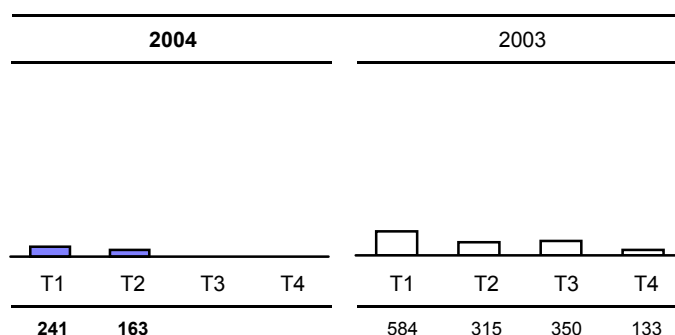
## Produits (M\$)



## Produits des ventes d'électricité au Québec (M\$)



## Produits des ventes d'électricité hors Québec (M\$)



a) Les résultats de l'année 2003 comprennent les redressements occasionnés par l'application rétroactive de nouvelles normes comptables.

## Faits saillants du trimestre

### Affaires de l'entreprise

#### *Nouvelle entente entre les Cris, Hydro-Québec et la Société d'énergie de la Baie James*

Adoptée en avril, la *Convention concernant une nouvelle relation entre Hydro-Québec/SEBJ et les Cris d'Eeyou Istchee* prévoit que les signataires entretiendront des relations fondées sur le respect mutuel, la bonne foi, l'esprit de réconciliation, le partenariat, une participation concrète et des mesures économiques et sociales mutuellement profitables. En particulier, Hydro-Québec et la SEBJ ont convenu de faciliter la participation des Cris de la Baie-James à leurs projets d'aménagement hydroélectrique par différents moyens dont la création de partenariats, le recrutement d'effectifs et l'attribution de contrats. Cette convention est le fruit d'un processus de médiation que les Cris et Hydro-Québec ont entrepris après la conclusion, en 2002, de la *Paix des Braves*, entente entre la nation crie et le gouvernement du Québec.

#### *Vente de la participation dans Noverco*

En juin, HQ Énergie inc., filiale à part entière d'Hydro-Québec, a annoncé qu'elle vendait la participation de l'entreprise dans Noverco et les titres de dette subordonnée de Noverco à la Caisse de dépôt et placement du Québec. Hydro-Québec avait acquis cette participation et ces billets subordonnés en 1997. Cette transaction représente pour Hydro-Québec une occasion d'affaires intéressante dans un contexte de marché favorable. Noverco est une société de portefeuille qui détient 74,7 % de la Société en commandite Gaz Métro et 9,8 % d'Enbridge. Ces deux dernières entreprises évoluent dans les secteurs du transport et de la distribution du gaz naturel et du pétrole.

#### *Appel d'offres à court terme pour 250 MW*

En avril, Hydro-Québec Distribution a lancé un appel d'offres à court terme pour répondre aux besoins en électricité de sa clientèle québécoise. Cet appel d'offres portait sur 250 MW, pour des livraisons entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2005. Les équipements de production pouvaient être situés au Québec ou à l'extérieur. Les soumissions devaient offrir des blocs de 50 MW jusqu'à un maximum de 250 MW. Quatre soumissionnaires ont répondu à l'appel d'offres pour un total de 600 MW. Les noms des soumissionnaires retenus seront divulgués au cours du mois d'août.

#### *Appel d'offres pour 1 000 MW d'énergie éolienne*

En mai 2003, Hydro-Québec Distribution lançait un appel d'offres pour 1 000 MW produits à partir d'éoliennes situées en Gaspésie. Une analyse préliminaire des soumissions reçues le 15 juin 2004, date limite de l'appel d'offres, indique que le coût moyen de l'ensemble des 4 000 MW d'offres reçues est de l'ordre de 10 cents le kilowattheure en 2007, augmentant ensuite selon le taux d'inflation. Ce coût comprend les frais associés au transport et à l'équilibrage. Le choix des projets se fera à l'automne de 2004.



## Projets d'aménagement hydroélectrique

### *Péribonka*

En avril, le gouvernement du Québec a autorisé Hydro-Québec à amorcer les travaux de construction de l'aménagement hydroélectrique de la rivière Péribonka. Simultanément, le ministre de l'Environnement du Canada, David Anderson, indiquait que le projet était jugé satisfaisant du point de vue environnemental, en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. La future centrale hydroélectrique, à la confluence des rivières Péribonka et Manouane, sera construite sur un cours d'eau déjà aménagé par la société Alcan. D'une puissance de 385 MW, elle aura une production annuelle moyenne de 2,2 TWh. Sa mise en service est prévue pour 2008. L'investissement est de 1,3 G\$, et les retombées économiques régionales se chiffrent à environ 345 M\$. En août, plus de 500 travailleurs étaient à l'œuvre au chantier.

### *Eastmain-1*

Située sur la rive gauche de la rivière Eastmain, la centrale comptera trois groupes turbines-alternateurs d'une puissance totale de 480 MW. Elle produira annuellement 2,7 TWh en moyenne. Les travaux de construction de l'aménagement, qui ont débuté au printemps de 2002, sont réalisés à 35 %. On prévoit qu'ils seront terminés en 2007. En juin, on comptait plus de 2 000 travailleurs au chantier.

### *Toulnostouc*

D'une puissance de 526 MW, la centrale de la Toulnostouc aura une production annuelle moyenne de 2,6 TWh. L'aménagement de la Toulnostouc s'inscrit dans l'optique du parachèvement du complexe hydroélectrique Manic-Outardes. Commencés en novembre 2001, les travaux se termineront avec la mise en service de la centrale qui est prévue pour 2005. À l'été de 2004, le chantier accueillait plus de 1 300 travailleurs.

### *Rocher-de-Grand-Mère*

La centrale hydroélectrique du Rocher-de-Grand-Mère a officiellement produit ses premiers mégawatts le 29 juillet. Sa mise en service complète est prévue pour décembre 2004. La nouvelle centrale comporte trois groupes turbines-alternateurs du type Kaplan d'une puissance totale de 220 MW.

## Affaires réglementaires

### *Sécurité énergétique*

Dans un contexte de déficit énergétique prévu à l'horizon 2006-2007, le gouvernement du Québec a confié à la Régie de l'énergie, en février, le mandat de fournir un avis sur la sécurité énergétique des Québécois en ce qui a trait à l'approvisionnement en électricité et à la contribution du projet de la centrale à cycle combiné du Suroît à la sécurité énergétique. Du 3 au 21 mai, la Régie a tenu des audiences publiques à ce sujet. Trois divisions d'Hydro-Québec ont présenté chacune un mémoire et répondu aux questions des participants et à celles de la Régie. À la fin de juin, la Régie a conclu dans son avis, notamment ... « *que le projet du Suroît [...] n'est pas indispensable à la sécurité des approvisionnements en électricité. Néanmoins, il est souhaitable [...].* » Le gouvernement du Québec convoquera une commission parlementaire pour examiner la politique énergétique du Québec à l'automne de 2004.

### *Biomasse*

En avril, Hydro-Québec Distribution a demandé à la Régie de l'énergie d'approuver les contrats d'approvisionnement en électricité produite à partir de la biomasse conclus le 15 mars avec Kruger (19 MW) et Bowater Produits forestiers du Canada (20,4 MW). La Régie a approuvé ces deux contrats en juin.

### *Code de conduite du transporteur*

En juin, la Régie de l'énergie a approuvé le *Code de conduite du transporteur* et fixé son entrée en vigueur au 21 juin 2004. Elle a demandé au transporteur de modifier en conséquence le texte des *Tarifs et conditions du service de transport* d'Hydro-Québec. Le code sera affiché dans le site OASIS d'Hydro-Québec TransÉnergie.

### *Modification du tarif BT*

En mars, Hydro-Québec Distribution a déposé auprès de la Régie de l'énergie une requête d'abrogation du tarif bi-énergie commercial, institutionnel et industriel (tarif BT). La division a participé en juin aux audiences publiques que la Régie a tenues à ce sujet.

### *Électricité interruptible*

En juin, Hydro-Québec Distribution a déposé auprès de la Régie de l'énergie une demande de reconduction de l'option d'électricité interruptible offerte aux clients de grande puissance. La Régie tiendra des audiences publiques avant de rendre une décision.